

L'Est Républicain, Vendredi le 25 Février 2011 / Région Lorraine

Nancy. Rude soirée pour le stade Marcel-Picot hier au Grand Nancy, qui, après un débat tendu, a voté à bulletin secret. Habilement, André Rossinot a accepté ce vote, ordonné qu'on installe des isolements, et profité de ce moment pour réunir sa majorité histoire de s'assurer de sa cohésion.

Sans réelle surprise, la CUGN a donc choisi de lancer l'appel à candidature pour le « bail emphytéotique administratif » (BEA) par 52 voix pour, et 22 contre.

Mais, Hervé Féron, particulièrement déterminé sur ce dossier, a annoncé avoir saisi le tribunal administratif sur le fond et en référé-suspension. Le député maire PS de Tomblaine demande aux magistrats de se pencher sur la légalité de la délibération prise par la communauté urbaine le 10 décembre dernier. Vote auquel les élus PS n'avaient pas pris part. Il estime « illégal » le fait que la CUGN ait engagé le dossier de la rénovation-extension du stade en vue de l'Euro 2016 sous réserve qu'une loi soit votée au parlement permette à l'avenir aux collectivités de subventionner et se porter caution dans le cadre d'un BEA, interdit jusqu'ici. « Or la loi n'est pas rétroactive : ce n'est pas légal », assure Hervé Féron qui, au moyen de ces deux procédures peut sérieusement compromettre le montage retenu par le Grand Nancy.

À l'occasion du débat, il a reproché à André Rossinot d'avoir « longtemps caché aux conseillers communautaires que le projet ne se ferait pas à 100 % sur fonds privés. » Il met en doute également « le prix annoncé par un cabinet proche du président. Il est volontairement sous-évalué, alors qu'au Mans on dépense 104 mEUR pour un stade neuf similaire. » Le leader socialiste pointe enfin la surcapacité du stade 2016 : « la moyenne cette saison est de 12.000 spectateurs : combien sont d'accord pour financer sur leurs impôts l'extension à 32.000 places ? » Quant à la proposition de loi visant à autoriser exceptionnellement les aides publiques : « elle est scandaleuse ! »

Coût sous-estimé ?

Bien sûr, le PS fait corps et annonce qu'il votera contre. Jean-Jacques Guyot, sans étiquette, fait part de ses doutes : « je suis un peu troublé sur le mélange des fonds publics et privés. On a l'impression que le dossier n'est pas bouclé. »

« La question c'est : est-ce qu'on en veut, ou est-ce qu'on n'en veut pas ? », tente de recentrer Simon Werner (majorité), qui croit comprendre que tous les socialistes ne sont pas sur la ligne d'Hervé Féron. Le groupe va voter pourtant comme un seul homme. Rapporteur du dossier, Michel Dufraisse met toute son énergie à le défendre. Le prix ? « Le stade du Havre coûtera : 80 MEUR pour 25.000 places, 75 MEUR à Valenciennes, nous, nous ne créons que 12.000 places : le prix paraît très cohérent. » La participation de fonds publics ? « Au Mans : 52 MEUR sont apportés par le privé, et 52 par les collectivités. » Mais surtout, le vice-président estime qu'il serait ridicule de « ne pas saisir sa chance, alors que ça va nous coûter moins cher en impôt, pour un agrandissement qu'il faudra de toute façon faire un jour. » Les élus l'ont suivi. Que diront les magistrats ?

Christophe DOLLET